

Chers parents,

Vous avez inscrit votre enfant dans un établissement catholique d'enseignement. L'Association des Parents d'élèves de l'établissement est heureuse de vous accueillir et vous souhaite la bienvenue.

L'APEL, Association des parents d'élèves de l'enseignement libre, c'est avant tout une équipe de parents bénévoles qui participe concrètement à la vie et à l'animation de l'établissement :

- **Mise en place et formation des parents correspondants**
- **Représentation au conseil d'établissement et auprès de l'Organisme de Gestion**
- **Organisation d'animations en lien avec l'équipe pédagogique et la Direction**
- **Participation financière à des activités pédagogiques et pastorales**

L'APEL, c'est aussi la plus importante association nationale de parents d'élèves, avec ses 977 000 adhérents. Porteuse de convictions éducatives fortes (cf. Projet du mouvement, téléchargeable sur le site [www.apel.fr](http://www.apel.fr)), l'APEL participe activement au débat éducatif national et fait entendre la voix des parents auprès de l'Enseignement catholique et des pouvoirs publics.

L'APEL, c'est enfin quatre services concrets d'aide à la scolarité et à l'éducation :

- **Famille & éducation**, le magazine de l'APEL qui, tous les deux mois, apporte aux parents d'élèves des informations pratiques et utiles sur la vie scolaire, les questions éducatives et de société, et les activités de loisirs pour les enfants.
- **[www.apel.fr](http://www.apel.fr)**, le site internet de l'APEL qui, mis à jour quotidiennement, répond aux interrogations des parents sur la scolarité et l'éducation de leurs enfants.
- **APEL Service**, un service téléphonique (**01 46 90 09 60**), où des spécialistes (conseillers scolaires, éducateurs spécialisés, psychologues, etc.) répondent à toutes les questions des parents concernant la scolarité, l'orientation, les difficultés éducatives rencontrées.
- **Le service information et conseil aux familles**, présent dans la plupart des APEL académiques et départementales, qui initie et soutient la mise en place d'actions dans les domaines de l'orientation et du rapprochement entre école et monde professionnel, de l'école inclusive et des réflexions éducatives.

Voici les coordonnées téléphoniques du service information et conseil aux familles :

APEL DE MARSEILLE - TEL Marie MARIN – 04 91 54 23 17

Secrétaire Permanente de l'APEL Marseille

**Les actions de l'APEL ne peuvent être menées que grâce au soutien de tous les parents. C'est pourquoi, il vous est proposé d'adhérer à l'APEL par une cotisation d'un montant de 31 euros qui sera portée sur la facture de scolarité de votre enfant (16,25 euros seront reversés à l'APEL Marseille et 14,75 euros seront reversés à l'APEL Etablissement).**

Pour la part APEL Marseille, il s'agit d'une cotisation par famille, vous pouvez nous indiquer votre participation dans un autre établissement de l'Enseignement catholique.

*L'adhésion est facultative ; les familles qui ne souhaitent pas adhérer sont invitées à le signaler à Mme MARCIAL via Ecole Directe avant le **lundi 9 septembre 2024**. Le montant de l'adhésion est appelé pour le compte de l'APEL sur la facture de septembre.*

**Nous vous informons que l'établissement transfèrera vos coordonnées au bureau de l'APEL Mazenod et aux parents correspondants du collège.** Si vous ne souhaitez pas que vos coordonnées nous soient transmises, merci de le signaler par message via Ecole Directe sur « **Vie scolaire infos** » avant le **lundi 9 septembre 2024**. Dans ce cas, vous ne pourrez pas communiquer avec les parents correspondants de la classe de votre enfant et avoir les informations qu'ils transmettent aux familles en préparation du conseil de classe et à l'issue de celui-ci.

*Nous vous informons également que vos coordonnées postales feront l'objet d'un traitement informatique dans le cadre de la gestion de votre adhésion et de votre abonnement à la revue Famille et éducation.*

*L'APEL nationale, ainsi que vos APEL d'établissement, départementale et académique et la société d'édition de Famille et éducation sont destinataires de ces informations et des références de l'établissement scolaire dans lequel votre enfant est inscrit. Pour en savoir plus sur les modalités de traitement de vos données dans le cadre des différents services fournis par l'APEL, vous pouvez consulter la politique de protection des données de l'APEL nationale sur le site internet [www.apel.fr](http://www.apel.fr) ou vous rapprocher de votre APEL d'établissement. Vous pouvez exercer vos droits d'accès, de rectification, d'opposition, à l'effacement, à la limitation, à la portabilité en adressant un courrier à l'APEL nationale - 277, rue Saint Jacques - 75240 paris cedex 05.*